

Ils développent des systèmes innovants antidrones

Sécurité. Pendant deux jours, les spécialistes ont participé au séminaire international Drones et sites sensibles à Avignon.

Pendant deux jours, à l'aéroport Avignon-Provence, les spécialistes de la lutte antidrones ont participé au séminaire international "Drones et sites sensibles", organisé par Safe cluster, pôle de compétitivité positionné sur le domaine de la sécurité globale, et ses partenaires. Parmi eux, Roboost, filiale du grand groupe de sécurité Byblos. « On travaille sur la sécurité de demain » explique Romaric Foucard, chef de programme chez Roboost. Le système innovant que cette start-up, dont l'activité production se trouve à Villeneuve-lès-Avignon, a développé « est capable de détecter les drones et leurs pilotes et de neutraliser l'appareil. On a une portée de détection jusqu'à 5 km. On traque le drone, et on peut l'identifier grâce à notre banque de données ». Mais pas seulement. Leur bloqueur de drone permet, en une dizaine de secondes, « d'entrer dans la machine et de la déconnecter. On fait du hacking, comme les hackers en informatique ! » Une technologie différente du brouillage, plus

communément pratiquée pour stopper les drones. « On est capable de prendre les commandes du drone qu'on a piraté et de le ramener dans une zone de sécurité. Si on ne connaît pas le modèle, on envoie de fausses données qui le perturbent. On peut même bloquer un drone avant qu'il ne commence à voler ». Le système, utilisé notamment lors des festivités du 14 juillet 2017 à Paris ou le dernier salon du Bourget, a déjà séduit l'armée de l'air, la pénitencière... « En France, les privés n'ont pas le droit de neutraliser un drone. C'est réservé à la gendarmerie, à l'armée de l'air et à la pénitencière » rappelle le chef de programme. Si la technologie avance dans la lutte antidrone, c'est aussi le cas dans le domaine du drone. « On travaille sur des drones qui serviront aux agents de sécurité. Quand ils remarqueront quelque chose d'anormal, au lieu d'aller sur place, ils enverront leur petit drone » annonce le président et fondateur de Roboost, Éric Georges. Des assistants robotisés, mais qui « ne remplaceront pas l'homme. C'est l'homme qui



■ La société Roboost a fait une démonstration de son système à l'aérodrome d'Avignon. C.B.

gère ! ».

De la Ryder Cup à la fête du Citron

La lutte antidrone est également l'affaire de la société française CS Communication & Systèmes, qui compte, elle, deux milles collaborateurs dans le monde pour ses diverses activités. « On a vendu un système à la préfecture de

Des projets sélectionnés par l'ANR

Suite aux nombreux survols de centrales nucléaires françaises en 2014, l'Agence nationale de la recherche a sélectionné et financé le développement de trois démonstrateurs capables de détecter, identifier et neutraliser des drones aériens de

faibles dimensions. Parmi les trois projets, celui de la société Roboost, avec son système Spid, et celui de CS, dénommé Boreades. Le troisième projet, Angelas, a été coordonné par l'Onera (Office national d'études et de recherches aérospatiales).

police de Paris. On réalise les systèmes de lutte antidrones pour les armées » souligne Egidio Cau, directeur de l'activité antidrone de CS. « Il est utilisé pour tous les grands événements à Paris, comme la Ryder cup la semaine dernière, ou encore la fête du citron à Menton... Pour le 11 Novembre, c'est prévu aussi ». Là encore, détection et neutralisation des drones sont possibles. « On a des solutions pour détecter tout ce qui vole. Il y a de plus en plus de drones qui ne sont pas télécommandés, la vraie menace vient de ces drones discrets ». Si les centrales nucléaires sont surveillées de près, elles craignent davantage « un mauvais coup de pub », qu'un attentat à partir d'un drone, souligne l'un des participants au séminaire. « Une centrale nucléaire est capable de résister à un crash d'un 747 » rappelle le représentant de la société CS qui œuvre aussi dans la surveillance des sites nucléaires. Quant aux aéroports, « ils réfléchissent à s'équiper ».

CÉCILE BODARWÉ
cbodarwe@midilibre.com

TÉLÉGRAMMES

● EXPOSITION CANINE NATIONALE A AVIGNON

Samedi 6 et dimanche 7 octobre, le parc des expositions d'Avignon accueille des chiens de race pour une exposition canine nationale organisée par la société Canine Midi Côte-d'Azur. Ce concours permettra aux juges de désigner le meilleur chien de race dans différentes catégories ou encore de la meilleure meute ou du meilleur couple. De 9 h 30 à 17 h. Parc des expositions, Avignon.



● FÊTE DE LA SCIENCE A AVIGNON

La Fête de la science se décline en différents rendez-vous dans le Vaucluse. Samedi, le souk des sciences s'installe place de l'Horloge, à Avignon. L'an dernier, 1 400 petits et grands curieux étaient venus s'initier, s'informer, se divertir sur les stands de ce village scientifique (10 h-18 h). Lundi 8 octobre, une conférence, proposée par l'université d'Avignon, aura lieu dans la salle du Rex, à Montfavet, portant sur les « exemples d'enjeux liés au vieillissement de la population dans la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur ». deline Maillard, docteure en psychologie cognitive à l'Institut méditerranéen des métiers de la longévité, de Nîmes sera présente. Lundi 8 octobre, de 20 h à 22 h.



● AVIGNON BIÈRE CONNEXION

Samedi 6 octobre, une vingtaine de brasseurs artisans feront goûter leurs produits pour Avignon bière connexion. Animations et concert en soirée au programme. Cloître des Carmes, Avignon. De 11 h jusqu'à 1 h du matin. Tarif : 5 €.

● SOIXANTE ANS DU NOUVEAU LYCÉE MISTRAL

Pour les soixante ans du nouveau lycée Mistral d'Avignon, qui était avant en lieu et place de la médiathèque Ceccano et de l'école primaire Mistral, la classe de 6^e A6M de l'année 1958-1959 se réunira samedi 6 octobre.

La première Maison de la justice et du droit inaugurée

Avignon. Implantée dans le quartier de La Barbière, elle a accueilli 2 730 personnes.

En fait, elle a ouvert ses portes en janvier dernier. Elle a déjà accueilli 2 732 personnes, dont 60 % de femmes, non seulement du quartier de La Barbière où elle est implantée, mais aussi de l'ensemble de la Cité des papes, du Grand Avignon, du Vaucluse, voire des départements limitrophes, comme les Bouches-du-Rhône et le Gard qui n'osent pas franchir la porte du palais de justice.

Ce sont surtout les 26-45 ans qui se déplacent ici, avenue Richelieu, au pied de l'immeuble. Ils peuvent parler de leurs problèmes, gratuitement, avec des spécialistes qui favorisent la prévention de la délinquance, mettent en œuvre une méditation pénale et règlent les litiges de voisinage. Les conciliateurs de justice sont à leur disposition, comme les représentants de l'association d'Aide aux victimes ou les avocats. Contrats de travail, droits de l'enfant, violences faites aux femmes, discrimination, respect de la déontologie, accès aux droits des étrangers, droit des consommateurs, rédaction d'actes officiels grâce à un écrivain public, la palette des interventions sans avoir



■ Dany Boughera, pendant son discours.

besoin de se déplacer trop loin, est large. Sur les 200 m², six bureaux et une salle de réunion sont ouverts du lundi au vendredi. Pour Jean Courtial, conciliateur de justice : « Ici nous réglons des litiges inférieurs à 4 000 €, sans avoir à passer par un avocat, mais nous ne faisons pas de l'abattage, quatre à cinq dossiers par permanence. Un dossier ne se règle pas en quelques minutes. »

Philippe Guémas, le procureur de la République d'Avignon, se félicite de l'ouverture de cette Maison de la justice

et du droit : « Souvent, dans les quartiers, le justiciable est à l'écart des renseignements juridiques, là, nous venons au plus près des défavorisés, c'est notre devoir, au cœur de la République d'être disponibles pour tous, en toute égalité. »

Cécile Helle, la maire d'Avignon, a remercié les professionnels de la justice et du droit. « ce service de proximité, au plus près des habitants de La Barbière, permet de leur rappeler qu'ils ont aussi des droits. Prévention, conciliation, médiation dans ce quartier en cours de rénovation urbaine pour améliorer le quotidien des habitants ». Le président du Grand Avignon, Jean-Marc Roubaud, a salué cette Maison de la justice et du droit qui vient en aide aux victimes notamment de violences conjugales. Venue spécialement du ministère de la Justice, Florence Lifchiz, chef de service adjointe au SADJAV (service d'accès au droit et d'aide aux victimes) a rappelé que c'est la garde des sceaux, Nicole Belloubet, qui a donné son feu vert en juin pour cette Maison de la justice. « Il permet un vrai maillage territorial pour l'accueil, l'écoute et l'accom-

pagnement de chaque citoyen ».

Le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume a insisté sur « la nécessité de démocratie auprès du peuple, la séparation des pouvoirs et le rapprochement entre le citoyen et le droit ».

ANDRÉE BRUNETTI

■ Contacts : Maison de la justice et du droit, 1 avenue Richelieu, tour 1, La Barbière à Avignon. Ouverte de 9 h à midi et de 13 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi. Tél. 04 32 44 05 01.

En chiffres

Financements : 80 % des travaux (100 744 €) ministère de la Justice. 20 % (25 256 €) Grand Delta Habitat.

Aménagement intérieur : (11 990 €) conseil régional Paca (11 990 €) et ministère de la Justice (13 500 €).

Fonctionnement : 122 000 €. Répartition des charges : 48 200 € ministère de la Justice ; 41 264 € ville d'Avignon, moins 6 800 € Grand Avignon ; 6 800 € département Vaucluse.